



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Projets d'interet national

Question écrite n° 41892

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la situation du terrain du Grand Stade a Saint-Denis (93), ancien site industriel qui s'est revele etre pollue des 1993. Pres de 60 millions de francs ont ete investis depuis cette date pour la depollution de ce terrain, occupe entre 1912 et 1970 par une usine exploitee par Gaz de France. Malgre ces travaux de decontamination, une nouvelle poche de pollution due a la presence d'hydrocarbures dans la nappe phreatique est recemment apparue sous la pelouse du Grand Stade. Cette pollution pourrait etre imputable a la societe Total qui possedait a proximite du site un depot de solvant detruit en 1968 par un incendie qui aurait donne lieu au deversement de 1 500 metres cubes de produits dans le sol. Toutefois, une station-service privee, utilisee par Gaz de France pour le ravitaillement de ses vehicules implantee plus recemment pourrait aussi etre a l'origine de cette pollution. Ainsi, depuis la decouverte de cette poche de pollution, les societes Gaz de France et Total se renvoient la responsabilite de la contamination des lieux. Aussi il lui demande d'engager dans les plus brefs delais une enquete specifique et les analyses scientifiques necessaires, afin d'etablir les responsabilites de chacune de ces societes, et avant de prendre de nouvelles sanctions. On ne saurait en effet envisager que la mission de conciliation chargee de ce dossier poursuive ses travaux sans disposer des resultats d'une etude prealable serieuse et fiable, menee en toute independance par des agents habilites et assermentes.

Texte de la réponse

Mme le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire concernant la recherche de responsabilite de la contamination du Stade de France a Saint-Denis (93). La determination de cette responsabilite est rendue complexe et donc difficile par au moins trois facteurs : l'histoire industrielle de la plaine Saint-Denis ayant entraine une pollution de la nappe par differents produits d'origines industrielles diverses ; la nature geologique et hydrogeologique de la zone ; l'anciennete (plus de vingt-cinq ans) des faits de pollution qui peuvent etre a l'origine de la pollution constatee et donc la degradation des polluants rendant difficile l'etablissement, avec certitude, de leur origine. La decouverte recente d'hydrocarbures en phase liquide sur le site exploite par Total Solvant a conduit a lancer une etude diagnostic complementaire a l'interieur et a l'exterieur de ce site, dont les resultats seront disponibles fin septembre 1996. L'examen de cette etude et des etudes precedentes realisees notamment avec l'appui du laboratoire central de la prefecture de police en vue de la determination des responsabilites sera realisee, sous l'autorite du prefet de la Seine-Saint-Denis, par les agents habilites et assermentes du service technique d'inspection des installations classees. Ce dossier pourra alors etre transmis au procureur de la Republique.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41892

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 1996, page 4219

Réponse publiée le : 30 septembre 1996, page 5177